

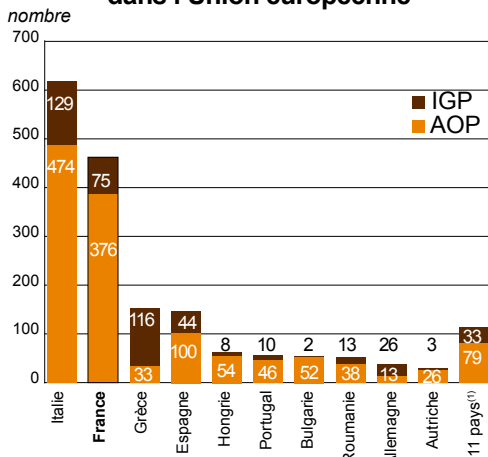
## Signes de qualité en Europe

Différents règlements européens précisent les systèmes de qualité liés à l'origine ou à la tradition adoptés par l'Union européenne (UE). Ce sont l'appellation d'origine protégée (AOP) et l'indication géographique protégée (IGP) pour les vins et les produits agricoles et agroalimentaires, l'indication géographique (IG) pour les boissons spiritueuses et les produits vinicoles aromatisés et la spécialité traditionnelle garantie (STG) pour les produits agricoles et agroalimentaires. La mention « produit de montagne » est établie en tant que mention de qualité facultative.

En 2016, 1 352 produits agroalimentaires AOP/IGP/STG hors vin et spiritueux sont enregistrés par 26 pays de l'UE auprès de la Commission européenne. L'Italie (290 produits) et la France (235 produits) sont concernés par 39 % du nombre total d'enregistrements de l'UE. Le signe de qualité IGP est particulièrement dynamique avec quarante cinq nouveaux enregistrements en 2016 au niveau européen. Pour la France, plus de la moitié des dix nouveaux IGP enregistrés relèvent des viandes et abats frais.

1 750 vins AOP/IGP sont enregistrés par vingt et un pays européens auprès de la Commission européenne. L'Italie est le premier pays pour le nombre de vins répertoriés en AOP/IGP (603) devant la France (451), ces deux pays représentant 60 % du nombre total enregistré dans l'Union européenne.

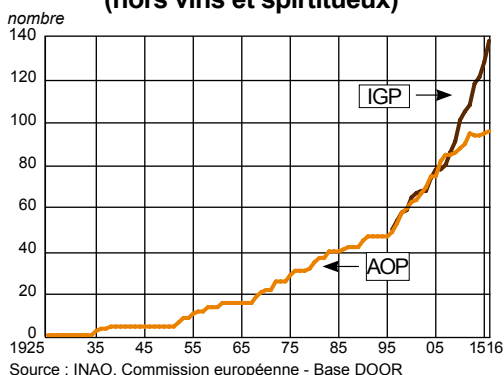
### Nombre de vins AOP et IGP enregistrés dans l'Union européenne



(1) Les 11 pays sont : la Slovaquie, la Slovénie, la Croatie, la République tchèque, les Pays-Bas, Chypre, la Belgique, le Danemark, Malte, le Royaume-Uni, le Luxembourg.

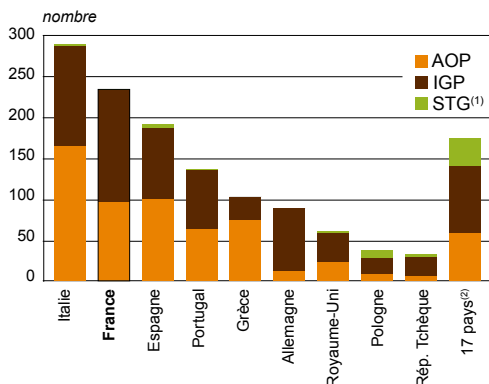
Source : Commission européenne – Base Bacchus (03/05/2017)

### Nombre d'AOP et d'IGP en France (hors vins et spiritueux)



Source : INAO, Commission européenne - Base DOOR

### Nombre d'AOP/IGP/STG alimentaires enregistrés au 31/12/2016 dans l'Union européenne



(1) 4 STG sont communs à la Rép. tchèque et à la Slovaquie.

(2) Les 17 pays sont : la Slovénie, la Slovaquie, la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas, la Hongrie, la Finlande, la Croatie, la Suède, la Lituanie, l'Irlande, le Danemark, la Bulgarie, la Lettonie, le Luxembourg, Chypre, la Roumanie.

(3) Pour ces trois types de produits, la France arrive en première position parmi les pays de l'UE. Champ : produits alimentaires hors vins et spiritueux.

Source : Commission européenne – Base DOOR – extraction au 20/03/2017

Type de produits alimentaires	Nombre total	
	UE	France
Fruits, légumes et céréales en l'état ou transformés	368	53
Fromages <sup>(3)</sup>	236	52
Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.)	186	18
Viande (et abats) frais <sup>(3)</sup>	159	74
Huiles et matières grasses (beurre, margarine, huiles, etc.)	133	10
Produits de la boulangerie, pâtisserie, confiserie ou biscuiterie	88	3
Autres produits alimentaires <sup>(3)</sup> (épice, cidre, gommes, pâtes alimentaires, etc.)	68	11
Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers, etc.)	45	9
Poissons, mollusques, crustacés frais et produits dérivés	43	5
Bières	26	0

## Signes de qualité

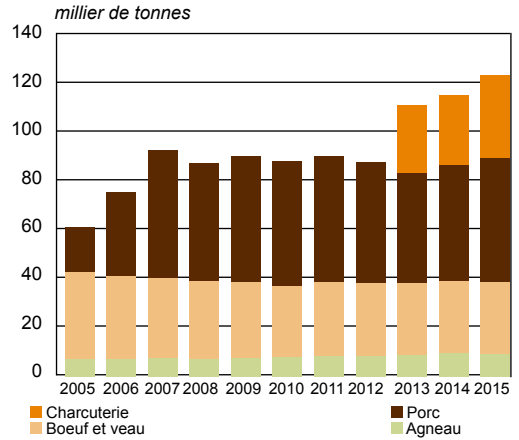
en France  
produits animaux (hors bio)

Les volumes commercialisés de viande (bovin, ovin, porcin) et de volaille avec un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) – appellation d'origine protégée/contrôlée (AOP/AOC), indication géographique protégée (IGP), label rouge (LR) – sont principalement des LR, signe non européen utilisé depuis 1960, puis des IGP. Les volumes commercialisés sous SIQO de viandes et charcuteries (hors volailles) représentent 3 % de la filière nationale. Ils progressent de 7 % en 2015 par rapport à 2014, du fait de la hausse des volumes de viande de porc et de charcuterie. La comptabilisation de trois nouvelles IGP charcuteries-salaisons soutient cette croissance. En volaille, la production LR représente la quasi-totalité des SIQO. En grande et moyenne surface, plus de 60 % des ventes de poulets entiers sont des LR.

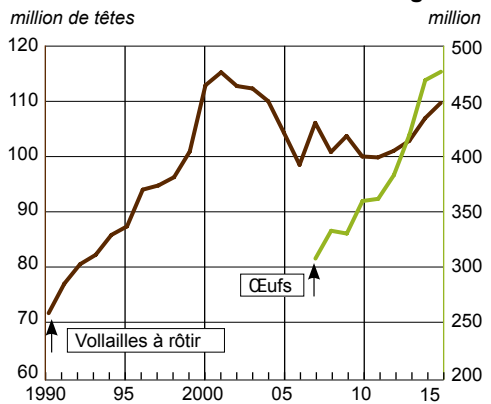
Le volume des produits laitiers (beurre, crème, fromage) commercialisés sous SIQO (principalement AOP puis IGP) est de 252 milliers de tonnes en 2015. Il diminue par rapport à 2014 surtout du fait de la baisse du beurre AOP. Les fromages AOP sont commercialisés pour 81 % en grande distribution où ils représentent 14 % des volumes totaux de fromages. Sur ce circuit, leur qualité supérieure, qui se traduit par un prix moyen supérieur de 5,7 €/kg au prix des fromages non AOP, privilégie des profils de consommateurs alertés, relativement âgés, de revenu aisé.

## Viande, volaille et oeuf commercialisés sous SIQO<sup>(1)</sup>

• Viande et charcuterie commercialisée LR, AOC/AOP et IGP



• Production avicole sous label rouge

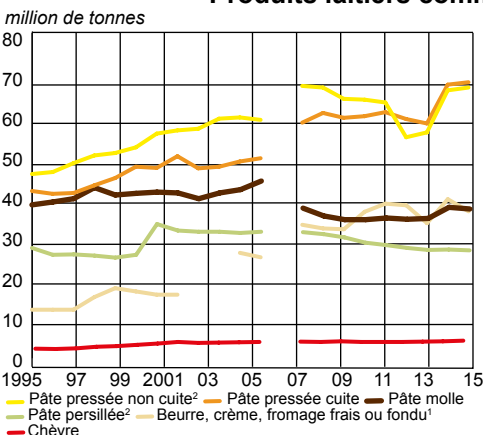


(1) SIQO : AOC/AOP, IGP, LR.

Sources : Inao, ODG, Synamaf, Sylaporc, Filrouge

## Produits laitiers commercialisés AOP, IGP et LR

2015



(1) Les données IGP et LR ne sont incluses qu'à partir de 2007, introduisant une rupture de série principalement pour les fromages à pâte pressée cuite et non cuite et de crème. Les données du beurre en 2003 et 2004 ne sont pas disponibles.

(2) Les PPNC, les pâtes persillées, et les pâtes molles regroupent les fromages au lait de vache et de brebis (pas de SIQO en pâte molle).

(3) Les pourcentages sont calculés pour chaque type de produit laitier ; ceux de l'ensemble et des « autres fromages » sont sans objet.

Sources : Inao, CNAOL, ODG, Agreste - Enquête annuelle laitière

Type de produits laitiers <sup>(2)</sup>	Quantité SIQO	Part dans l'ensemble des fromages SIQO	Part du total des fabrications <sup>(3)</sup>
	millier de tonnes	%	
Pâtes pressées non cuites	69,1	27	26
Pâtes pressées cuites	70,4	28	21
Pâtes persillées	28,8	11	50
Pâtes molles (croûte fleurie et lavée)	39,0	15	9
Chèvre	6,7	3	7
Autres fromages	0,4	0,2	///
Crème	7,0	3	2
Beurre	31,0	12	8
Ensemble	252	100	///

## Signes de qualité

en France  
produits végétaux (hors bio)

Un nombre croissant de produits végétaux tels que les fruits frais et légumes frais ou secs ont un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) : appellation d'origine protégée/contrôlée (AOP/AOC), indication géographique protégée (IGP) ou label rouge (LR). En 2015, le volume total de cette filière représente plus de 115 000 tonnes.

Les produits oléicoles sous SIQO représentent un tiers de la production française en olives et un quart en huile d'olive. Leur production progresse en 2015 après une année 2014 déficitaire (attaques de la mouche de l'olive), et retrouve désormais le niveau de 2012.

En 2015, la production de noix sous SIQO se redresse après une année 2014 difficile due à de mauvaises conditions climatiques. Les volumes commercialisés atteignent 11 000 tonnes équivalent-sec en 2015.

Les carottes et carottes des sables LR représentent un produit phare des légumes LR. Leur volume commercialisé, en progression continue depuis 2010, atteint 2 300 tonnes en 2015.

Les farines sous SIQO (châtaigne, blé noir, épeautre, froment) concernent 4 LR, 2 IGP et 1 AOC. En 2015, les volumes de farines commercialisées en LR qu'elles soient destinées au pain courant, au pain de tradition ou à la pâtisserie progressent de façon soutenue.

Pour le vin, la consommation en AOP a augmenté jusqu'au milieu des années 2000 tandis que la consommation globale de vin a diminué tendanciellement dès le début des années 80. La consommation de vin avec un SIQO en France est de 85 % en 2016-2017, avec une prédominance d'AOP (58 %).

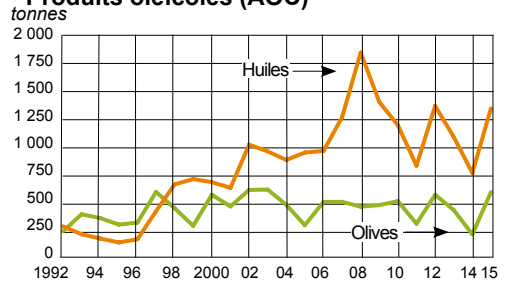
### Consommation de vin AOP et IGP en France

	2010-11	2015-16	2016-17	
		%		million d'hectolitre
Vin AOP	51,7	56,0	58,4	16,8
Vin IGP	34,1	30,0	26,9	7,7
Sans signe de qualité	14,1	14,0	14,7	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	28,8

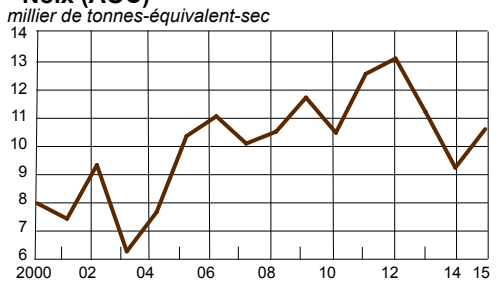
Source : Eurostat

### Produits commercialisés avec SIQO

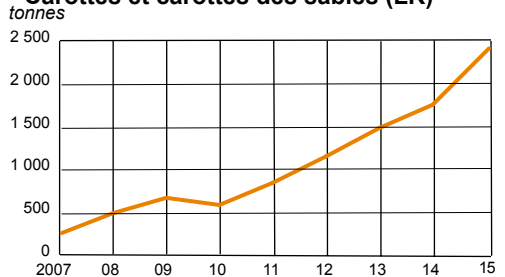
#### • Produits oléicoles (AOC)



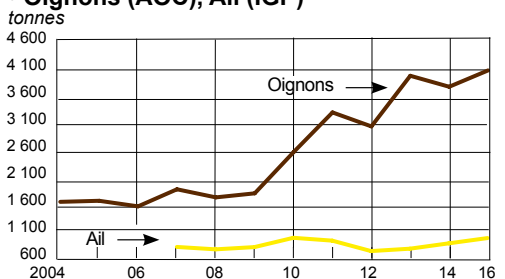
#### • Noix (AOC)



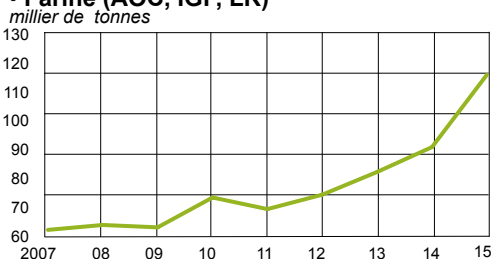
#### • Carottes et carottes des sables (LR)



#### • Oignons (AOC), Ail (IGP)



#### • Farine (AOC, IGP, LR)



Sources : Inao, ODG

## Signes de qualité produits biologiques

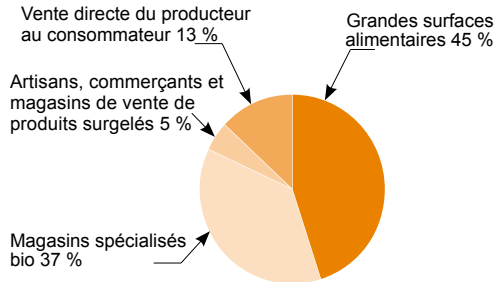
La part des dépenses des ménages en produits alimentaires biologiques est estimée à 3,5 % de la consommation alimentaire totale pour le domicile en 2016. Les ventes de produits bio s'effectuent pour 45 % en grandes surface, 37 % en magasins spécialisés, 13 % en vente directe du producteur au consommateur. Tous circuits de distribution confondus, épicerie sèche, fruits et légumes frais, vin, lait et produits laitiers totalisent les 2/3 des ventes bio.

71 % des ventes en valeur des produits bio consommés par les ménages sont produits en France. La provenance française est moindre dans les filières de poissons, de fruits et d'épicerie. Un nombre conséquent de produits des filières tels le cacao, le café, les olives, les agrumes... sont peu ou pas du tout cultivés en France.

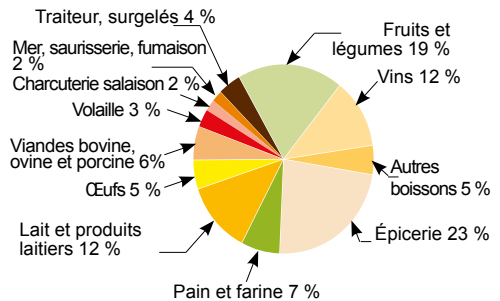
Les ventes pour la consommation à domicile de la quasi-totalité du lait et des produits laitiers bio sont d'origine française. Entre 2013 et 2016, elles progressent de 35 % (811 millions d'euros en 2016). En 2016, les parts des fabrications laitières bio s'établissent à 8,1 % pour les laits liquides conditionnés, à 3,6 % pour les yaourts et laits fermentés, à 1,1 % pour le fromage de chèvre et 4,6 % pour le fromage de brebis. La part du fromage de vache en bio reste stable, entre 0,9 % et 1 %, c'est un secteur où les fabrications fromagères sous signe de qualité AOP ou IGP sont fortement représentées.

## Vente en valeur de produits biologiques en 2016

### • Selon les circuits de distribution\*



### • Selon les produits\*



\* Hors restauration collective.  
Source : Agence Bio

## Fabrication de produits laitiers biologiques

### • 2016\*

Type de produits laitiers	Établ. fabricants	Production	Part du bio
	nombre	tonne	%
Laits liquides conditionnés (1000 litres)	22	270 570	8,1
Crème conditionnée	23	4 814	1,1
Yaourts et laits fermentés	39	52 379	3,6
Desserts lactés frais	17	9 873	1,5
Beurre	19	9 535	2,6
Ensemble des fromages	111	22 326	1,1
Fromages de vache <sup>(1)</sup>	89	18 239	1,0
<i>frais</i>	34	9 371	1,5
<i>destinés à être affinés</i>	71	8 869	0,8
Fromages de chèvre <sup>(1)</sup>	17	1 098	1,1
<i>frais</i>	10	518	2,3
<i>destinés à être affinés</i>	13	579	0,7
Fromages de brebis <sup>(1)</sup>	19	2 909	4,6
<i>frais</i>	8	2 032	69,1
<i>destinés à être affinés</i>	14	876	1,5
Total des établissements de fabrications	163	///	///

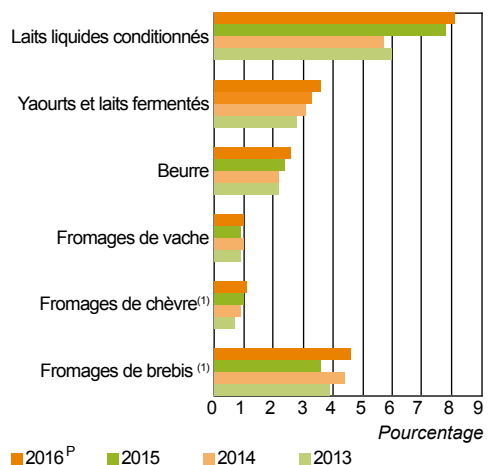
(1) Hors fondus.

Note : certains établissements fabriquent plusieurs produits.

\* Résultats provisoires au 23 juin 2017.

Source : Agreste - Enquête Annuelle Laitière

### • Évolution de la part du bio entre 2013 et 2016



■ 2016<sup>P</sup>

■ 2015

■ 2014

■ 2013

Pourcentage